

5 juin 2020

Grand-Figeac :

Un dispositif d'aides économiques pour soutenir la reprise

Une première réaction d'urgence

Le territoire du Grand-Figeac et ses 5 000 entreprises n'est pas été épargné par les effets de la crise sanitaire.

Comme partout en France, ce sont tous les secteurs économiques qui ont été touchés, et les secteurs phares du territoire, aéronautique, tourisme, agriculture et agro-alimentaire, ont dû mettre leurs activités quasiment à l'arrêt ; le commerce dans son ensemble a considérablement ralenti.

Les dispositifs d'urgence mis en place par l'Etat (chômage partiel, prêt d'Etat, report de charges) et la Région Occitanie (fonds d'urgence, prêt de trésorerie) ont permis une réponse rapide face aux difficultés de toutes les tailles d'entreprises.

Un soutien renforcé, territorialisé

La crise sanitaire et ses impacts économiques auront, c'est une évidence, des impacts dont le terme est impossible à déterminer.

Aussi, aux côtés de l'Etat et de la Région, les Collectivités territoriales ont été appelées à renforcer ces soutiens, notamment dans le cadre de la phase de relance de l'économie qui s'est amorcée depuis le 11 mai.

Le Grand-Figeac, compétent en matière de développement économique, interviendra donc prochainement au sein de deux dispositifs régionaux. Proposées par le Président Vincent LABARTHE et soutenues par l'Exécutif, ces dispositions ont reçu un avis favorable de la Commission Economie et seront proposées à l'approbation du Conseil Communautaire du 23 juin prochain:

- **Le volet exceptionnel Occitanie du Fonds de Solidarité National**, au sein duquel le Grand-Figeac apportera une aide de trésorerie supplémentaire d'au moins 10% de l'aide régionale. Ce fonds s'adresse à toutes les entreprises de moins de 50 salariés, ayant subi une perte mensuelle de Chiffre d'Affaires d'au moins 20 % par rapport au même mois de 2019,
- **Le fonds L'OCCAL, destiné à soutenir spécifiquement les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité**. Ce fonds d'intervention en faveur de l'investissement et de prêt de trésorerie a été créé par la Région lors de la Commission Permanente du 29 mai, il sera doté de 80 Millions d'euros par la Région et les collectivités qui le souhaitent. Ainsi, compte tenu de l'importance de ces secteurs sur le bassin d'emplois, le Grand-Figeac proposera au vote du Conseil Communautaire d'abonder ce fonds à hauteur de 3€ par habitant, soit 150 000 €.

A ces aides directes, s'ajoutent facilités de trésorerie (report de loyers) qui ont été consenties aux locataires des ateliers relais, de la pépinière d'entreprises Calfatech et de l'Hôtel d'entreprises situés sur les Zones d'Activités du Grand-Figeac.

Un soutien à l'investissement public

Rappelons enfin, que le Grand-Figeac est un investisseur local très important. Par les travaux qu'elle mène ou les prestations qu'elle commande, la Collectivité soutient directement l'économie locale.

Ainsi, même durant la période de confinement, au plus fort de la crise, la collectivité a poursuivi l'engagement de ses marchés et a ainsi notifié plus de 2 Millions d'euros de travaux avec notamment la conclusion des marchés de construction de la cuisine centrale située sur la zone d'activités Quercypôle à Cambes. Dans les prochaines semaines, d'autres marchés de prestation ou de construction seront lancés, avec notamment la consultation à venir de la réhabilitation du futur siège, les opérations cœurs de villages, les chantiers voirie, etc.

Toutes les informations sur www.grand-figeac.fr

Suivez nous sur Facebook @GrandFigeac